

## SÉNAT DE BELGIQUE.

---

SÉANCE DU 28 DÉCEMBRE 1847.

---

**Rapport de la Commission des Naturalisations , sur  
la demande de naturalisation ordinaire du sieur  
Jules Charles Coyon, surnuméraire de l'Adminis-  
tration des Contributions directes , Douanes et  
Accises.**

*(Voir le N<sup>o</sup> 548, session 1846-1847 de la Chambre des Représentants.)*

---

MESSIEURS,

Le pétitionnaire est né à Thionville, (France); en 1825, son père habitait la ville de Huy, où il était domicilié depuis l'an 1809 et y exerçait la profession d'avocat et les fonctions de juge suppléant près le tribunal de Huy. Son aïeul avait obtenu la Naturalisation dès la formation du Royaume des Pays-Bas.

Il a fait ses études au collège de Huy et y fut nommé maître d'études. Lors de la réorganisation du collège, cette place ayant été supprimée, il fut nommé surnuméraire dans l'Administration des Contributions. Les renseignements des autorités sont favorables à sa demande en naturalisation ordinaire, qui a été prise en considération dans la Chambre des Représentants, par 59 suffrages contre 24.

Le Marquis DE RODES, Rapporteur.